

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*Il n'a point de vin.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

*De l'ancien Gouvernement & de la Commune.*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

*Le ci devant Gouvernement donnait annuellement six Cuyes de Seigle & autant d'avoine de la Dixme, mesure de Moudon. Il retirait quatre gros de moitié & six de Seigle de Censés, abolies. Il retire annuellement de la Commune 38. gros de Seigle, même mesure, provenant de quelques pièces de terrain qu'on amodé par bail effect. Il y a eu en 1637. une fondation en argent, pour laquelle divers particuliers se sont cotisés volontairement, mais on en ignore le montant, & dès lors il y a eu quelques petits Legs pieux, ce qui fait un total de 85. florins 5. 3. de. que le Régent retire annuellement de la Commune. On a tout lieu de croire que celle-ci plutôt que de diminuer ce Capital l'aura augmentée. Il n'y a point de fond attaché au sélogé, mais la Commune, donne gratuitement au Rég. la jouissance d'environ cent toises de terrain. Elle lui fournit aussi le bois nécessaire pour son chauffage.*

*Les florins ci dessus sont de 4 batz pièce.*



Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

41  
21



*Villard le Conte*

*Un Village*

*Commune de Villard le Conte*

*Paroisse de Thierrens*

*Agence de Villard le Conte*

*District de Moudon*  
*Canton Sion*  
*Le Châlet de Villard au Demis*  
*quart d'heure*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

## I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &amp; combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes &amp; réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

I I I.

## R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? &amp; de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

" Regent à heures le même. Regent  
 " Oulens 1/2 heures  
 " Forêt 1/2 heures  
 " Dencry 1/2 heures

" Labc. appeller, a lire, a brier,  
 a écrire, Lotagraphe, a chiffrer La  
 Musique à chanter, Le catéchisme  
 " contient l'école toute l'année,  
 excepté 6 semaines de congé  
 pendant la Moisson Deux Ecoles  
 par jour une à Villard et une  
 à Heyrux qui dure trois heures  
 par Ecoles.  
 Les livres contiennent la palette le Testament  
 le catéchisme et les psaumes  
 " Durée de l'école trois heures a  
 Villard et trois heures a Heyrux  
 par jours  
 "

" Par l'ancien Ballif apres un Examen  
 du Ministre  
 " De Heyrux  
 " Jean Jacques Martin

( 3 )

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

I V.

## R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens &amp; fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, &amp; à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

" age de 50 ans

" ayant 6 enfans

" Depuis 18 ans à Villard et Heyrux

" ayant été auparavant Regent  
à Busy 12 ans

" Point de Vocation

" En hiver a Villard 113 enfans  
 En été Moins tant garçons et filles

13°. Biens &amp; fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, &amp; à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

" Point ny d'autre

" Demis p. Seigle &avoine par  
 enfant et 6 baq En argent par enfans  
 par année

" Point de Bâtiment d'école  
 " La Commune fait faire une chambre  
 pour l'école

" Le Regent loge chez lui a Heyrux

" La Commune

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des fommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*"Point de Fin de Bois  
En Seigle 12 gr Enavoine 12 gr ont  
En argent 25 francs pour la portion  
de Villard le Conte*

*"L'ancien Gouvernement a eu  
donner cent francs à la Commune  
pour l'école, dont l'interest est  
compris à la somme ci-dessus*

"  
"  
"  
"  
"  
"  
"

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

43

*J: 22*

*"Neiryux*

*"un Village OITOURTSKI*

*"Commune de Neiryux*

*"Paroisse de Hierrens agence de Neiryux*

*"District de Moudon*

*"Canton Leiman*

*"Le Moulin un quart d'heure*